

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JANVIER 2023

Lieu : Salle du Canoë Kayak de Fontanes

Heure de début : 18h45

Heure de fin : 21h30

Participants :

- **Membres présents :** ALLEON Jérémie – DE ANGELIS Frédéric – DE CASTRO Fernand – DUCLAUT Didier – FOMBONNE Johann – LEFEVRE Christian – MEYRAND Mickaël – MOREL Didier – PACHOT Patrick – ROLETTI Emmanuel – SASTRE Jérémie – ZOUAOUI Sofiane – MARGIRIER Cyrille – PARIS Jonathan – PERRIER Bruno – PEZZOTTA Christian.
- **Membres excusés :** GALDEMAS Christophe – GUILLERMET Joann.
- **Membres absents :** PRAY Jean-Luc.



SUIVI DES ACTIONS

- **Dernière séance APN de Décembre 2022.**

Après plusieurs décalages dus à la météo, la dernière séance de l'APN pêche des carnassiers s'est déroulée le samedi 07 Janvier 2023. Une journée bateau où tous les enfants étaient présents et une journée réussie avec pas mal de poissons attrapés.

Un grand merci à Yoann TEPPATI, Julien BAILE, Lilian BESSEAS pour leur présence et merci à Jonathan PARIS pour l'organisation, la réalisation et surtout la réussite des APN sur l'année 2022.

- **Bilan Troc pêche Andance du samedi 03 décembre 2022.**

Le samedi 03 Décembre avait lieu à Andance le premier Troc Pêche organisé par la Gaule Annonéenne. Une journée qui s'est très bien déroulée avec de nombreux retours positifs.

La commission spécifique au Troc Pêche s'est réunie à la suite de la manifestation pour faire un point sur ce qui a bien fonctionné et sur les choses à faire évoluer pour les futures éditions : la tarification à adapter, prévoir le repas pour le Téléthon sur le midi avec de la vente à emporter (la soupe aux choux, qui attiré trop peu de monde, mais où l'association reverse quand même 250€ pour le Téléthon), accueillir des artisans d'objet de la pêche, communications à améliorer avec l'aide des fédérations voisines, ...

Il est décidé de reconduire cette manifestation pour 2023 à la condition d'avoir une salle mieux adaptée (problème de sécurité avec les tapis de protection du gymnase).

Didier DUCLAUT, le responsable de l'organisation du Troc Pêche a fait le bilan de la journée (voir pièce jointe N°1). Et Patrick PACHOT a dressé le bilan financier de cette manifestation (voir pièce jointe N°2).

→ Le Conseil d'Administration de l'association a approuvé la reconduction du Troc Pêche pour 2023.

Vote à l'unanimité des voix sans remarque.

Un grand merci aux nombreux bénévoles présents pour assurer la réussite de cette journée.

La commission (constituée de Didier DUCLAUT, Jonathan PARIS, Fernand DE CASTRO, Frédéric DE ANGELIS, Joann GUILLERMET, Patrick PACHOT, Didier MOREL et Jérémie SASTRE) se tiendra prochainement pour préparer l'organisation de cette manifestation pour 2023.

- **Panneautage des parcours (suivi pose - achat nouveaux panneaux parcours no-kill mouche)**

Le panneautage du lac du Ternay a été réalisé par Patrick et Bruno le 28 Décembre à la suite de la conception de nouveaux panneaux reprenant nos dépositaires de cartes de pêche.

Il reste encore le haut du parcours de la Deûme à Fontanes à terminer (demande d'aide au le Club Mouche).

Il faudra prévoir un suivi régulier de ces parcours, notamment par les pêcheurs qui fréquentent ces lieux (comme le Club Mouche !).

Il faudra également prévoir un entretien de notre parcours Basse Cance pour l'accessibilité et limiter la Renouée du Japon. Un gros arbre présent en travers du lit de la Cance fera l'objet d'une intervention de l'équipe rivière du Syndicat des Trois Rivières.



- **Site de Gallélaure : fermeture de l'accès du terrain amont du pont.**

Nous sommes toujours en attente du retour des personnes sollicitées concernant l'acquisition d'un portail pour fermer l'accès au site de Gallélaure. Il n'y a donc pas d'avancées sur ce dossier pour le moment.

Il faudra prévoir la création – arrangement d'un nouvel accès au parcours mouche par l'aval du parcours en rive gauche au niveau du parking. L'accès est déjà possible mais cela mérite quelques petits travaux pour rendre celui-ci plus facilement empruntable. Une demande au Club Mouche pour réaliser ces travaux a été formulée.

- **Communication : T-shirts, casquettes, écussons.**

Patrick PACHOT s'est chargé de suivre ce dossier. Le bon à tirer a été validé et la commande est passée pour les T-Shirts, casquettes et patchs. L'arrivée est imminente !

- **Responsables ruisseaux.**

Aucune avancée pour le moment. Frédéric a de nouveau insisté sur l'importance des responsables de ruisseaux, notamment pendant les forts étiages estivaux ou pendant la période de reproduction de la Truite fario pour le suivi des frayères.

- **Signature des baux du Domaine Public Fluvial (DPF).**

Suite au renouvellement des baux du DPF, les courriers ont été transmis. Le dossier côté département 07 (D10-PE-07, D11-CC-07, D12-PE-07, D12-CC-07, Lac du Ternay) nous a été retourné avec les baux signés. Les baux côté département 26 (D09 et D 11) ont été envoyés à la DGFIP 26 et nous sommes en attente d'un retour.

- **Accès Rhône : Concertation entre FD07, Région ARA et CNR.**

Une réunion sera prochainement programmée et nous n'avons pas plus d'informations pour le moment. Yves LOPEZ, de la CNR n'était pas au courant de l'installation de nouvelles barrières ce qui est surprenant !

Nous observons déjà des dégradations sur les nouvelles barrières en place.

- **Permanences vente des cartes de pêche 2023 à l'Homme des Bois.**

Des premières permanences ont été réalisées les 12 et 13 Janvier dernier. Merci à Patrick PACHOT, Didier DUCLAUT, Christian LEFEVRE, et Jonathan PARIS pour leur aide Merci aussi à Cyrille MARGIRIER pour les réparations et la mise en service de l'ordinateur au magasin l'Homme des Bois.

D'autres permanences sont programmées début Mars :

- Vendredi 03 mars 9h30 - 12h00 et 14h30 - 19h00
- Samedi 04 mars 9h30 - 12h00 et 14h30 - 18h00
- Jeudi 09 mars 14h30 - 19h00
- Vendredi 10 mars 9h30 - 12h00 et 14h30 - 19h00
- Samedi 11 mars 9h30 - 12h00 et 14h30 - 18h00



Pour la tenue de ces permanences, les membres du Conseil d'Administration seront sollicités. Patrick PACHOT adressera un mail pour planifier la présence des bénévoles.

- **Consultation achat d'une remorque multifonctions.**

Le projet d'achat d'une remorque avait été avancé pour faciliter le transport de matériel pour les APN, les diverses manifestations organisées par l'association ou pour les entretiens/nettoyages.

Ce projet est reporté.

- **Réaménagement local matériel Fontanes.**

Le local de Fontanes est très encombré et nécessitera quelques aménagements pour être plus fonctionnel. L'idée de la création d'une autre mezzanine avait été évoquée. Ce projet est programmé au budget, mais il faudra voir si cet aménagement est vraiment nécessaire avec l'ajournement du projet remorque.

Il est surtout important d'améliorer l'éclairage pour apporter plus de lumière à l'ensemble du local.

La pose d'étagères devrait permettre de réduire l'encombrement.

- **Point garderie.**

Il faudra prévoir d'inscrire la liste des 10 gardes de la brigade départementale dans le déroulé de notre Assemblée Générale ordinaire du 10 Février 2023.

Le dossier d'assermentation de Hagrulla DRAGOSHI sera à renouveler car, à ce jour, il est porté disparu !

À noter que la brigade départementale a récemment tourné sur les secteurs de l'association.



ORDRE DU JOUR

➔ **Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 1^{er} Décembre 2022 a été approuvé.**
Vote à l'unanimité des voix sans remarque.

- **Bilan financier 2022 et prévisionnel 2023.**

Patrick PACHOT a dressé le bilan financier pour l'année 2022 (voir pièce jointe N°3). Ce bilan arrêté au 31 Décembre 2022 fait suite à la rencontre avec les commissaires aux comptes, qui ont épluché les comptes et n'ont pas relevé de problèmes.

➔ **Le bilan financier 2022 a été approuvé.**

Vote à l'unanimité des voix sans remarque.

Patrick a également présenté le budget prévisionnel 2023 (voir pièce jointe N°4). Il est proposé de résilier l'abonnement Orange de Bernaudin qui ne sert plus. Patrick se charge de faire le nécessaire.

➔ **Le budget prévisionnel 2023 a été approuvé.**

Vote à l'unanimité des voix sans remarque.

- **Élaboration du BULDO 2023.**

Didier DUCLAUT a fait un point sur l'édition de notre BULDO 2023. Les différents articles ont été rédigés et envoyés à Mickael MEYRAND, en charge de la rédaction finale du BULDO. Cette édition se verra plus aérée, avec des articles plus courts et de nombreuses photos. Il ne reste plus qu'à attendre la rédaction et l'impression qui devront être finalisées avant les premières permanences à l'Homme des Bois. L'objectif est de l'avoir pour début mars.

Un grand merci à Mickael pour la prise en main et la rédaction de notre BULDO ainsi qu'aux bénévoles ayant rédigé des articles.

- **Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire 2023.**

Notre assemblée générale ordinaire se tiendra le vendredi 10 Février 2023 à la salle Étable au parc de la Lombardière à Davézieux. Les invitations ont été envoyées dans les temps, ainsi que le push mail aux adhérents. L'Assemblée Générale se terminera par la traditionnelle pogne et le verre de l'amitié.

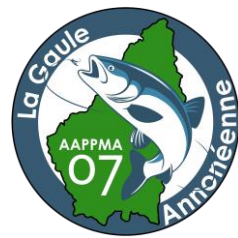
Ensuite, un casse-croûte convivial sera offert aux membres du CA et aux bénévoles.

- **Réflexion sur les vœux à proposer à la Fédération pour 2023.**

Au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire, les vœux que nous souhaitons soumettre à la Fédération de Pêche de l'Ardèche pour le Congrès doivent être présentés et votés par l'assemblée.

Ce sujet a fait longuement débat pendant le conseil d'administration et de nombreuses idées ont été avancées. Les différents vœux qui seront proposées au cours de notre Assemblée Générale ordinaire du 10 Février 2023 sont :

- Mise en place de fenêtres de capture (truite fario, brochet, sandre...) avec étude à l'appui pour déterminer les meilleures fenêtres à proposer ;
- Intégration de la perche commune (Perca Fluviatilis) dans le quota des carnassiers ;
- Instauration d'un carnet de capture limitant le nombre de prises à 10 poissons/pêcheur/an sur les poissons avec maille sauf pour la truite AEC en lac spécifique;



- Fermeture systématique de la pêche sur les cours placés en alerte renforcée ou en crise au sens de l'arrêté cadre sécheresse.
- Mise en place d'un « permis de pêche » conditionné à la réussite d'une validation des connaissances.

➔ **Les vœux ont été approuvés par le Conseil d'administration.**

Vote à l'unanimité des voix sans remarque.

- **Organisation des déversements d'alevins TAEC 2023 (samedi 18 Février ?).**

Le déversement d'alevins de truites Arc-en-Ciel non chauffées est une opération qui est programmée le samedi 18 Février 2023, sur la Basse Cance. Ce déversement nécessitera la présence de nombreux bénévoles (au moins une trentaine).

La cuve, l'oxygène et le 4X4 seront prêtés par la Fédération de Pêche de la Drôme et serviront à acheminer les alevins de la pisciculture située dans l'Isère jusqu'à la Basse Cance. Il faudra que chaque participant prévienne un sac à dos, ou un arrosoir pour l'acheminement des alevins jusqu'à la rivière. Patrick et Frédéric se chargent de toute l'organisation du déversement en amont et de la répartition des participants. Un casse-croûte convivial viendra clôturer cette journée.

Un message sera envoyé pour trouver un maximum de participants à cette journée.

- **APN 2023.**

En 2022, 5 Ateliers Pêche et Nature ont eu lieu et ont connu un gros succès. Malheureusement, Jonathan PARIS, le guide de pêche en charge de ces APN a décidé d'arrêter son activité. Il faudra donc réfléchir à l'organisation des APN 2023, avec un ou des nouveaux guides, avec de nouvelles modalités d'organisation, etc.

Un grand merci à Jonathan pour son investissement dans nos APN et une pleine réussite dans ses nouveaux projets.

Une réunion de la commission APN doit se tenir le 31 Janvier pour réfléchir sur l'avenir de nos APN.

- **Reconduite manche Challenge float-tube 2023 et choix d'une date.**

Suite à la réussite de la manche float-tube qui s'est tenu à Serrières le 25 Septembre dernier, le conseil d'administration a décidé de renouveler cette compétition pour 2023.

➔ **La demande a été approuvée par le Conseil d'administration.**

Vote à l'unanimité des voix sans remarque.

La date retenue pour le challenge float-tube est le dimanche 24 Septembre 2023 (avec en date de repli le dimanche 1^{er} Octobre 2023), sous réserve de validation par Philippe CROUZET. Jérémie ALLEON et Jonathan PARIS sont en charge de l'organisation de la manifestation et Jérémie SASTRE se chargera des documents administratifs et de la communication (affiche, boost Facebook...).

Le conseil d'administration a décidé de se tourner vers les inscriptions par le biais du site Helloasso qui permettra une simplification des inscriptions et des règlements. Jérémie SASTRE doit se renseigner sur les modalités d'utilisation de la plateforme.

- **Concours retraité lac de Vert.**

Comme l'année précédente, André DELOCHE souhaite pouvoir organiser le concours retraités qui se déroulera le jeudi 08 Juin 2023 au lac de Vert.

➔ **La demande a été approuvée par le Conseil d'administration.**

Vote à l'unanimité des voix sans remarque.



- **Point réunion Assises de l'eau du 09 Janvier 2023 et les ateliers le 26 Janvier.**

Suite aux assises de l'eau du 09/01/2023, des ateliers participatifs seront organisés, sous l'égide du département 07 et des services de l'état selon un découpage en 3 secteurs cohérents (nord, centre et sud du département).

Pour le secteur nord les réunions sont calées comme suit :

- Jeudi 26 janvier 2023 à 9h : Eau économique (agriculture, industrie, tourisme) ;
- Jeudi 26 janvier 2023 à 14h : Milieux aquatiques ;
- Jeudi 23 février 2023 à 9h : Alimentation en eau potable, SDIS ;
- Jeudi 23 février 2023 à 14h : Prévention des inondations et ruissellement.

Suite à ces ateliers une nouvelle mouture de l'arrêté cadre sécheresse sera proposé et soumis à la consultation du public.

Frédéric et Patrick participeront à ces ateliers avec la fédération départementale pour défendre la préservation de nos cours d'eau et une gestion vertueuse de la ressource en eau.

- **Ponton Andance : Bateau du SDIS et amélioration passerelle.**

2023 verra l'arrivée d'un bateau du SDIS qui restera en place sur le ponton d'Andance. Une amélioration de l'accès (passerelle) doit être entreprise prochainement. Nous sommes pleinement associés au projet.

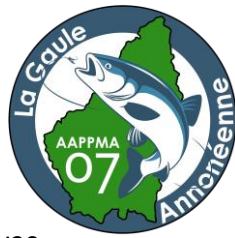
- **Point sur Web PDPG et SDDL.**

La Fédération de Pêche de la Drôme est en train de renouveler son Plan Départemental de Protection des milieux aquatiques et de Gestion de la ressource piscicole (PDPG), un outil de gestion qui diagnostique l'état du milieu en utilisant les poissons comme indicateurs. De plus, la Fédération est en train de mettre en place son Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDL) le second outil des Fédérations qui permet de pouvoir développer et promouvoir la pêche sur le département.

A la suite d'une réunion pour présenter ces deux documents, la Fédération a chargé chaque AAPPMA de faire les points pour son territoire sur ces deux documents et de répondre à un questionnaire. Le bureau s'est réuni et a travaillé sur les deux documents. La synthèse sera bientôt rédigée et sera envoyée à la Fédération.

- **Informations Fédération 07**

- Lors de notre prochaine AG une nouvelle délégation concernant la garderie départementale devra être prise suite à un problème administratif pour l'assermentation des gardes de la brigade fédérale ;
- Un nouveau dossier d'assermentation sera déposé pour M. Dragoshi Hagrula pour être garde particulier de notre AAPPMA ;
- Des rencontres avec divers partenaires (LPO, DDT, FNE...) seront prochainement mises en œuvre par la fédération afin de faire le point sur divers dossiers comme, la régulation des Cormorans, la gestion de la sécheresse, les évolutions réglementaires en termes de pêche et de gestion halieutique, la défense des milieux aquatiques...). Ce travail de concertation avec l'ensemble des partenaires est essentiel pour faire entendre la voix des pêcheurs ;
- Poursuite du renforcement du lien entre la fédération et les AAPPMA : Une deuxième réunion de bassin du territoire nord Ardèche sera programmée pour le printemps ;
- Lac de la Jointine : La fédération va reprendre contact avec l'ASA du lac de la Jointine afin de trouver un accord pour la signature d'une convention de mise à disposition du bail de pêche.

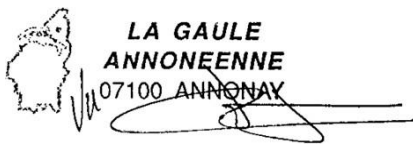


- **Tour de table**

Cyrille MARGIRIER a (re)posé la question de l'accès à la base d'Iribus à Vion. Un rdv est à prendre avec le CE (Sylvain a fait suivre les coordonnées du responsable).

Cependant, une réflexion doit avoir lieu en amont pour fixer les règles et usages voulus. A suivre par le bureau.

DE ANGELIS Frédéric
Président



SASTRE Jérémie
Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sastre'.

DATE D'APPROBATION :

TROC PECHE 2022

Le 03 décembre 2022, la Gaule Annonéenne organisait son premier TROC PECHE au gymnase d'Andance.

A retenir de cette journée

- C'est d'abord un succès avec 22 exposants et un public nombreux. De bons retours sur la journée.
- Environ une quinzaine de bénévoles présents ont pu assurer le bon déroulé de la journée.
- Un bilan financier positif avec 618.75 € de gain pour l'AAPPMA après reversement de 231.00€ au téléthon
- Réussite du panier garni et de la buvette (prévoir augmentation des tarifs de vente !)
- Echech de la soupe aux choux : horaire tardif non adapté, mauvaise météo...
- Si repas, le prévoir à midi.
- Problème de sécurité du sol (tapis entraînant des chutes) > Plus d'animation dans cette salle avec ce système de protection du sol.
- Amplitude horaire trop large de 09h00 à 19h00
- Revoir les modalités d'inscription : faire payer « à la table » > gestion des exposant « pros »
- Possibilité d'étendre les exposant à des artisans de « produits pêche »

BILAN TROC PECHE - TELETHON - 3 décembre 2022**TROC PECHE****RECETTES**

Inscriptions 22 X 5,00 €	110,00
Vente matériel	98,00
Tombola	400,00
Buvette	1 149,40

1 757,40**DEPENSES**

Caisse	240,00
Pain + croissants	96,00
Boissons - alimentation	172,42
Bière cave cévenole	237,00
Panier garni	99,96
Leurres APN	65,00
Communication Boost Facebook	49,00

959,38

Résultat

798,02**TELETHON****RECETTES**

Dons	231
Reprise matériel	30

261,00**DEPENSES**

Intermarché	198,19
Actions	27,72
Intermarché	32,36

258,27

Résultat

2,73**BILAN FINAL**

Résultat global	800,75
Dons Téléthon	250,00
Reste AAPPMA	550,75

Remarques annexes : l'achat de 65 euros de leurres pour notre APN Carnassiers compris dans ce bilan, des boissons non reprises comptabilisées qui ont été remises au club mouche et quelques saucissons que nous partagerons ensemble lors d'un prochain CA !

AAPPMA LA GAULE ANNONEENNE - BILAN EXERCICE 2022

DEPENSES			RECETTES		
Catégorie	Réalisé 2022	Commentaire	Catégorie	Réalisé 2022	Commentaire
Travaux d'entretien et réparations	366,95		Encaissement dépositaires	26336,00	Vente cartes et Timbres Lac de Vert avec la ristourne déduite pour nos dépositaires hormis OT + 4 euros oubli caisse pièces Vival 2022
Ristourne cartes de pêche	240,00	Uniquement OT - Déduction ristourne 2021 de 97,50 et ajout reliquat 2022 de 30,50 Euros	Versement Fédération ventes de cartes 2022	17097,30	Reliquat 2022 de 597,10 euros à recevoir
Paieement cotis. et taxes	19616,50		Revenus divers	655,19	Vente polos, location matériel,clôture pêche au coup,vente cuves
Lots et médailles	333,60	cadeau luc, lot enduro Sun Carpe	Vente timbres Vert		Compris dans encaissement dépositaires - voir onglet spécifique à la fin
Lots et baux de pêche	2198,88		Subvention Fédération 07 - FNPF	3179,07	Garderie - APN X 5
Frais postaux et télécoms	616,27		Gain financier	610,16	Intérêt Livret bleu 2022
Frais occasionnés par alevinages	115,86		Autres subvention		
Frais de garderie	690,00		Animations revenu	6343,40	
Frais de déversement de poissons	10910,80		TOTAL	54221,12	
Frais de déplacement	60,90				
Frais de carte	0,00				
Frais bancaires	88,90	Abt banque à distance			
Fournitures et matériel d'entretien	855,44				
Dotations école de pêche	2342,55	Achat moulinets occasion 50,00 Euros non débité			
Autres achats	919,00	Imprimante, Pc portable			
Assurances	616,62				
Abonnement communications	2147,44	Hébergement et mise à jour Site, Buldo			
Animations	8458,50	Journée jeunes féminines Lac de Vert,Challenge Float-tube, APN, Troc pêche			
Fournitures bureau	696,97	clé			
A.G. et autres manifestation	565,80	Loc salle AG2021, CA, Reversement dons Téléthon 250,00 Euros non débité et Super U 17,89 euros non débité			
Autres charges externes					
Amortissement	900,00				
Provisions achat matériel	2000,00	Travaux local Fontanes, autres achats			
TOTAL	54740,98				
	Réalisé 2022	Prévisonnel 2022			
	-519,86 €	-1238,36			

AAPPMA LA GAULE ANNONEENNE - PREVISIONNEL 2023

DEPENSES				RECETTES			
Catégorie	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023	Commentaire	Catégorie	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023	Commentaire
Travaux d'entretien et réparations	366,95	2200	Travaux local Fontanes	Encaissement dépositaires	26336,00	24400	Baisse vente cartes de pêche 12% et timbres Lac de Vert 25% (vente cartes et Timbres Lac de Vert)
Ristourne cartes de pêche	240,00	211	Baisse vente cartes de pêche 12%	Versement Fédération ventes de cartes 2021	17097,30	15938	Baisse vente cartes de pêche 12%
Paieement cotis. et taxes	19616,50	18700	Baisse vente cartes de pêche 12%	Revenus divers	655,19	350	En 2022, vente polos, location matériel, clôture pêche au coup, vente cuves
Lots et médailles	333,60	300		Vente permis - timbres Vert			Compris dans encaissement dépositaires - voir onglet spécifique à la fin
Lots et baux de pêche	2198,88	2285,00	Hausse Lac de Vert	Subvention Fédération 07 - FNPF	3179,07	3180	Garderie - APN X 5
Frais postaux et télécoms	616,27	100	Résiliation abt télécoms, provision timbres achetés en 2022	Gain financier	610,16	300	Intérêt Livret bleu 2022 (220,50 Euros en 2021)
Frais occasionnés par alevinages	115,86	130		Autres subvention			
Frais de garderie	690,00	1035	Validation 2ième garde semestre 2	Animations revenu	6343,40	6350	Challenge Float-tube, APN, Troc pêche
Frais de déversement de poissons	10910,80	12902		TOTAL	54221,12	50518,00	
Frais de déplacement	60,90	65		Pour 2023, encore un budget prévisionnel ambitieux tenant compte du bon fonctionnement des APN2022 et des animations. Ce budget s'appuie sur une situation saine des comptes avec un solde banque permettant d'investir pour l'avenir. Sur 2023, le mobilier pour les manifestations sera étoffé et l'achat d'une nouvelle tronçonneuse est prévue. Le local fontanes sera réaménagé pour être plus fonctionnel. En réflexion aussi, l'achat d'un groupe électrogène.			
Frais de carte	0,00						
Frais bancaires	88,90	93					
Fournitures et matériel d'entretien	855,44	500					
Dotations école de pêche	2342,55	2400					
Autres achats	919,00	1900	Achat tronçonneuse et mobilier manifestation				
Assurances	616,62	170	Actualisation et nouveau contrat				
Abonnement communications	2147,44	400	En 2022 Achat t-shirts, patchs, casquettes				
Animations	8458,50	8500	Journée jeunes féminines Lac de Vert concours retraités Challenge Float-tube, APN, Troc pêche				
Fournitures bureau	696,97	700					
A.G. et autres manifestation	565,80	600					
Autres charges externes							
Amortissement	900,00	600					
Provisions achat matériel	2000,00	-2000	Travaux local Fontanes, autres achats				
TOTAL	54740,98	51791,55					
	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023					
	-519,86 €	-1 273,55 €					